



Expulsion en vue d'un projet immobilier de la mairie

Par **Tony84120**, le **19/11/2008** à **15:35**

Bonjour à tous !

je ne connais pas encore ce site (je découvre, ma première question !) donc j'espère m'adresser au bon endroit :

ma compagne a un salon de coiffure à Pertuis (près de Aix-en-Provence) et hier soir nous avons été invité à la mairie pour l'on nous présente le projet d'une médiathèque. Projet qu'ils n'ont évidemment aucune intention d'abandonner !

Alors voilà notre souci : ils nous ont expliqué que leur projet pouvait avoir deux visages un avec notre salon et l'autre sans (sous-entendu : SANS c Mieux!).

Puis petit à petit, on nous a bien fait comprendre que d'une manière ou d'une autre il obtiendrait le salon, soit on part de nous même, soit ils nous pourrissent la vie (travaux gênant restreignant l'accès de la boutique, bruit, nuisance diverses... etc) jusqu'à temps que notre chiffre d'affaire tombe suffisamment bas pour que notre salon ne vaille plus rien...

Alors voilà la situation (toute fraîche, la réunion date d'hier soir), si quelqu'un aurait déjà connu ce genre de situation ou aurait des conseils à nous donner soit pour freiner leur projet, soit pour nous défendre juridiquement ou pour négocier au mieux notre départ ??

je vous serais extrêmement reconnaissant !!